

FAYAT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 120 000 000 euros
Siège social : 137 rue du Palais Gallien
33000 Bordeaux
595 750 589 RCS BORDEAUX

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2024**

NON-RENOUVELLEMENT MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que les mandats des sociétés EXCO ECAF, co-commissaire aux comptes titulaire, et EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST, co-Commissaire aux compte suppléant, sont arrivés à expiration, décide :

- de renouveler le mandat de la société EXCO ECAF, Commissaire aux Comptes titulaire, pour une nouvelle période de six (6) exercices, qui expirera à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2030 pour statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2029,
- de ne pas renouveler le mandat de la société EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST, la Société n'étant plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce et des statuts de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
Le Président
Monsieur Jean-Claude FAYAT

